

Fortunes : comment placer vingt milliards par an

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 589

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comment placer vingt milliards par an

On les appelle les investisseurs institutionnels. Ce sont les gérants des grandes fortunes de Suisse: les caisses de pension (90 milliards de francs à fin 1980), les compagnies d'assurance (74 milliards), les 71 banques de la statistique (24 milliards de titres), les fonds de placement (15 milliards), sans oublier les fonds de compensation (de l'AVS principalement: 20 milliards). Toutes ces institutions ont accumulé une fortune totale de l'ordre de 223 milliards selon les calculs et les estimations de la FIPPER, Fondation d'Investissement pour la prévoyance en faveur du personnel («Informations», n° 6/avril 81).

Tous ces investisseurs institutionnels ont «besoin» de placer une vingtaine de milliards de francs par an et ils le font en fonction de certaines règles. Les consignes interdisent les placements spéculatifs et restreignent plus ou moins fortement la mise à disposition de capital-risque, si bien que tous ces investisseurs se retrouvent sur le marché des

valeurs sûres, stables et obligataires, qui ne suffit pas à leurs besoins.

En effet, les émissions publiques de débiteurs suisses et étrangers (sans les placements privés d'obligations) ont absorbé moins de cinq milliards en 1977-78-79, et à peine plus de douze milliards en 1980. Il est facile d'en déduire que les investisseurs institutionnels, dont les placements en obligations s'élèvent à sept ou huit milliards par an, interviennent de plus en plus massivement sur le marché hypothécaire, et surtout sur le marché suisse des capitaux; ils sont désormais d'ailleurs les principaux acquéreurs des bons de caisses émis par les banques et jouent aussi un rôle capital sur le marché intérieur des dépôts à terme.

Il est difficile d'aller au-delà de telles généralités sur la politique de placement des investisseurs institutionnels en l'absence de toute statistique et étude détaillée à ce sujet. Vu leur importance désormais prépondérante, ces investisseurs méritent que leurs décisions soient prises de manière plus transparente, et ne déploient plus leurs effets derrière le rideau de fumée que même la Banque Nationale Suisse ne semble pas pressée de déchirer.

A SUIVRE

Le professeur et écrivain bien connu Roger-Louis Junod abandonne sa chronique de télévision dans «La Vie protestante» après près de cinq ans de cet exercice délicat. Signe des temps: le chroniqueur a décidé, non pas de se passer désormais d'écrire, mais de se passer de télévision.

* * *

Cinq membres romands au sein du comité récemment fondé pour combattre l'initiative pour l'égalité des hommes et des femmes (votation populaire du 14 juin prochain). En tout cas M. Georges Morisod, président de l'Union valaisanne des arts et métiers: et de un, et les autres, qui restent encore inconnus comme en ont décidé les responsables de

la lutte qui sera menée contre «le nivellement des positions sociales de l'homme et de la femme»? Les paris sont ouverts.

* * *

Ne sombrons pas dans les superlatifs; mais tout de même: il est difficile d'imaginer plus consistant et plus stimulant dans le genre (mensuel politique, ouvert sur l'actualité internationale) que la dernière livraison (avril) du «Monde diplomatique», avec en particulier ses dossiers sur l'Espagne, le Vietnam, l'Argentine, sur la «médicalisation du sous-développement», les régions et les «crises de l'Etat-nation», et enfin «la culture, une affaire d'Etat». Puisque nous en sommes à quelques petits détours du côté de la presse, signalons également, dans un tout autre genre, que la «Revue syndicale»

(mars 1981) publie en une quarantaine de pages le «programme de travail de l'Union syndicale suisse pour les années 80», un point de repère utile et utilisable. Ailleurs, une petite somme sur les handicapés et les bien-portants («Devenir partenaires») dans le numéro d'avril des «Cahiers protestants» (adresse utile: Union 5, 2502 Bienne).

POINT DE VUE

L'enclume des jours

Une petite annonce, tout d'abord: «Urgent, cherchons un serrurier-constructeur, ou équivalent, sachant travailler de façon indépendante. Engagement pour 4-6 mois, dont 3-5 en Afrique noire, pour construction solaire artisanale dans le cadre d'un projet de développement. Début du contrat au plus tôt. Prendre contact avec le Centre écologique Albert Schweitzer, Neuchâtel, tél.: 038 25 08 36.»

* * *

Ainsi donc, certains socialistes des Montagnes neuchâteloises semblent furieux. Ah...

Pour ma part, chaque printemps, je fais une cure de dépuratif à la salsepareille. Un petit coup au goulot de la bouteille avant chaque repas. Excellent. Pourquoi les socialistes n'en feraient-ils pas autant? Cela purgerait les humeurs que d'aucuns semblent avoir bien sombres...

(Détail pratique: alors qu'elle me les a envoyés régulièrement pendant près de dix ans, la Chancellerie de La Chaux-de-Fonds ne me fait plus parvenir, depuis quelque temps, les documents qu'elle diffuse en service de presse: rapports de l'Exécutif, comptes, procès-verbaux, etc. Comme c'est étrange... Et piquant, bien sûr.)

Bien le bonjour chez vous.

Gil Stauffer.